Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213503378-20251216-DELIB2025121612-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.
Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 10 décembre 2025.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	22
Votants	25

Etaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, LEGRAND Rémi, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, ARRIBARD Martine, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLÈRE Roger, JEANNEAU Luc, BOSSARD Nelly, DUFEIL Christophe, MARTINIAULT Anne-Laure, FOUCHARD Fabrice, LEMARCHANDEL Franck, PRESCHOUX Léon, D'ABOVILLE Rosine, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, BAZIN Denis, DEHEEGER Vianney, GAUTHIER Jérôme

Etaient absentes excusées : BLANDIN Béatrice donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle / DELVILLE Nathalie donne pouvoir à BOLIVARD Régis / LEDO Audrey donne pouvoir à ANDRE Marie-Thérèse

Etaient absents : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile / GORON Maxime /

Secrétaire de séance : M. Luc JEANNEAU à qui il est adjoint un auxiliaire.

12. Demande subvention DETR/DSIL dans le cadre des travaux de réaménagement pour la revitalisation de la place publique André Ferré située en centre-bourg

Rapporteur : M. Blaise Touzard, adjoint.

Vu la délibération n°11 du 16.12.2025 validant la phase AVP des travaux de réaménagement pour la revitalisation de la place publique André Ferré située en centre-bourg et dont le montant des travaux est estimé à 750 526.63 euros HT y compris 131 775 euros HT en prestations supplémentaires éventuelles (PSE). Les PSE concernent les reprises suivantes : rue de la Cohue pour 6 000€, ruelle du Ralliement pour 12 400€ et réseau d'eaux usées y compris dépose réseaux amiantés et pose d'un nouveau réseau pour 113 375€.

Vu l'appel à projets 2026 de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) au titre de la revitalisation des centres bourgs
Vu l'appel à projets 2026 de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) au titre des travaux en faveur de la transition énergétique, de la sécurisation des équipements publics, des mobilités douces, du traitement des eaux de pluie et la mise en valeur du patrimoine
Vu le planning prévisionnel, les travaux pourraient commencer en septembre-octobre 2026 et être achevés vers le mois janvier 2027,
Vu le plan de financement ci-dessous, (provisoire)

DEPENSES € HT		RECETTES escomptées € HT	
Coût pré-étude programme – cabinet Prigent	32 150	Aide au titre de la D.E.T.R. Revitalisation des centres bourgs - 30% du montant HT - plafond dépense de 400 000€	120 000
Coût étude marché de maîtrise d'œuvre – cabinets AGAP et ECR environnement	36 250	DSIL	100 000
Coût des travaux	750 526.63	Fonds vert au titre de la renaturation des villes et villages	Inconnu à ce jour
Mission SPS	3 500	Part communale	602 426.63
Total	**822 426.63€ HT 986 911.95€ TTC**	**Total**	**822 426.63€ HT 986 911.95€ TTC**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213503378-20251216-DELIB2025121612-DE

Considérant que les opérations susvisées sont éligibles à la DETR, à la DSIL et au fonds vert,
Considérant que les opérations doivent être approuvées et les plans de financement arrêtés,

Des pourparlers ont lieu,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont trois pouvoirs),

- **valide** l'opération relative au réaménagement de la place publique André Ferré dont le montant total de l'opération est estimé à 822 426.63 euros HT soit 986 911.95€ TTC
- **sollicite la subvention DETR** au titre des travaux de revitalisation d'une place publique située en centre-bourg
- **sollicite la subvention DSIL** au titre des travaux en faveur de la transition énergétique, du développement des énergies renouvelables, des mobilités douces, du traitement des eaux de pluie, de la mise en valeur du patrimoine
- **sollicite la subvention Fonds vert** au titre de la renaturation des villes et villages
- **autorise** M. le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,
Le Maire, Christian TOCZÉ

Le secrétaire de séance, Luc JEANNEAU